



## Réunion du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Guipavas

Le 26/09/2024 à 18h00

### Procès-verbal

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le vingt-six septembre à dix-huit heures, les membres composant le conseil d'administration du centre communal d'action sociale dûment convoqués, par le président du CCAS, se sont réunis dans les locaux de la Maison des Solidarités sis 11 rue Amiral Troude 29490 GUIPAVAS, sous la présidence de Mr Fabrice JACOB, président du CCAS.

#### Étaient présents :

Mmes Monique BRONEC, Anne DELAROCHE, Gisèle LE DALL, Claire LE ROY, Isabelle BALEM, Odile JEZEQUEL, Marie-Aline PRIGENT.

MM. Fabrice JACOB, Joël TRANVOUEZ, Daniel DERRIEN, Yves VOURCH, Bernard PICHON, Bernard CORRE.

#### Étaient représentés :

Mme Danièle LE CALVEZ par Fabrice JACOB, Marie-Françoise VOXEUR par Monique BRONEC.

M. Denis SALIOU par Daniel DERRIEN.

#### Excusée :

Mme Blandine POLARD.

#### **Date de la convocation : 19/09/2024**

*Membres en exercice : 17*

*Membres présents : 13*

*Procuration : 3*

*Votants : 16*

*Début de séance : 18 h 00*

*Secrétaire de séance : Mme CAPITAINE Anaëlle*

### ORDRE DU JOUR

#### Procès-verbal du conseil d'administration du 27/06/2024 :

**Adopté à l'unanimité**

*Mme Isabelle BALEM rejoint l'assemblée à 18h02.*

*Mmes Gisèle LE DALL et Anne DELAROCHE rejoignent l'assemblée à 18h06.*

#### Délibération n° 2024/19 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1612-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2024-09 du 11/04/2024 relative à l'adoption du budget primitif pour l'exercice 2024,

Considérant la nécessité de procéder à des modifications telles que figurant dans le tableau pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget général,

Après en avoir délibéré, il est proposé aux membres du Conseil d'administration, conformément à l'article L.1612-11 du Code général des collectivités territoriales, d'approuver la décision modificative n°1 du budget 2024 telle que présentée.

Pj : décision modificative n°1

**Décision du Conseil d'Administration : adopté à l'unanimité**

#### Délibération n° 2024/20 : VOYAGE DES SENIORS : PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SEJOUR DES BENEVOLES ACCOMPAGNATEURS

Dans le cadre des séjours subventionnés par l'ANCV, les CCAS de Guipavas et Gouesnou organisent conjointement un séjour de 8 jours / 7 nuits au Village Vacances ULVF à Sarzeau du 5 au 12 octobre.

Durant le séjour, les participants seront accompagnés par 4 bénévoles (2 guipavasiens et 2 gouesnousiens).

Les frais de séjour des bénévoles accompagnateurs guipavasiens sont de :

- Bénévole 1 : 5,04 € (taxe de séjour)
- Bénévole 2 : 264,04 €

Les frais de séjour des bénévoles accompagnateurs gouesnousiens sont de :

- Bénévole 1 : 264,04 €
- Bénévole 2 : 264,04 €

Il est proposé au conseil d'administration du CCAS de :

- Prendre en charge les frais de séjour des bénévoles guipavasiens
- Autoriser Monsieur le Président à émettre des titres de recettes auprès du CCAS de Gouesnou pour la prise en charge des frais de séjours des bénévoles accompagnateurs gouesnousiens.

### **Décision du Conseil d'Administration : adopté à l'unanimité**

*Mme Claire LE ROY demande combien de séniors participent au séjour. Mme Anaëlle CAPITAINE précise que 26 séniors sont inscrits, dont 18 guipavasiens.*

### **Délibération n° 2024/21 : DEMANDES DE SECOURS EXCEPTIONNELS**

2 demandes de secours exceptionnels ont été étudiées.

*Mme Anaëlle CAPITAINE informe les administrateurs de la diffusion d'un état des dépenses des aides sociales facultatives portée à leur connaissance. Cette donnée leur sera donnée à chaque séance du Conseil d'administration.*

### **Informations diverses**

- **Synthèse des domiciliations**

Au 26/09/2024, 127 personnes disposent d'une élection de domicile auprès du CCAS.

- **Cafés parlotte**

L'association Parentel ayant été placée en liquidation judiciaire en juin 2024, les deux cafés parlotte prévus en cette fin d'année sont annulés.

- **Repas des aînés**

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le lundi 18 novembre à 12h à la halle du Moulin Neuf. Les séniors de 75 ans et plus sont invités à s'inscrire à la Maison des Solidarités avant le 31 octobre. Les personnes ne pouvant pas se déplacer au repas peuvent bénéficier d'un colis.

*Monsieur Joël TRANVOUEZ demande combien de séniors sont inscrits au repas. Madame Anaëlle CAPITAINE précise qu'une centaine de personnes sont inscrites au repas et une centaine de personnes sont inscrites au colis.*

- **Ateliers « t'as pensé à ? »**

Le CCAS en partenariat avec la Mutualité Française propose un cycle de 3 ateliers ayant pour thème la charge mentale. Destinés aux femmes, les séances auront lieu les 3, 10 et 17 octobre de 20h à 22h à la Maison des Solidarités.

Les inscriptions sont closes. 12 personnes y sont inscrites.

- **Ateliers de sophrologie du sommeil**

En partenariat avec l'ADMR, le CCAS propose aux séniors de plus de 60 ans de participer à un cycle de 6 séances de sophrologie du sommeil les 04/11 – 21/11 – 25/11 – 02/12 – 09/12 – 16/12 de 14h à 15h30 à la Maison des Solidarités.

Inscriptions auprès de l'ADMR.

- **Collecte des Banques Alimentaires**

Comme chaque année, le CCAS participe à la collecte nationale des Banques Alimentaires. Cette année, elle se déroulera du vendredi 22 novembre au dimanche 24 novembre au Super U et Lidl de la commune. Un appel à bénévoles a été lancé en septembre pour collecter les denrées dans ces enseignes.

- **Collecte de jouets**

Le CCAS s'associe au Secours Populaire Français pour collecter les jouets et livres en novembre 2024. Des points de collecte seront prévus à la MDS, MQC, MDE, MDJ, Awena et SSVA.

- **Permanence et café discut' TI MAD de Soliha**

L'association Soliha propose le 7 novembre prochain, une permanence d'information sur le dispositif de maintien à domicile « Ti Mad ». Cette permanence sera complétée l'après-midi par un café rencontre sur le thème de l'adaptation du domicile à la perte d'autonomie.

- **Voyage des séniors**

26 séniors (dont 2 bénévoles guipavasiens et 2 bénévoles guesnousiens) prendront part au séjours organisé au village vacances ULVF de Sarzeau du 5 au 12 octobre.

Fait à Guipavas, le 26/09/2024.

La secrétaire de séance

Le président du CCAS